



Mise à jour : 04/02/2026

Habilitation électrique BS - Non électricien

Permettre aux techniciens non électriques de se former à la prévention des risques électriques selon la NF C-18510

Durée : 2 jours

Organisation : en présentiel

Prérequis : aucun

Méthode pédagogique : active et différenciée

Validation des acquis : évaluation continue et sommative

Maximum de participants : 10

Tarif intra : 2 400 € HT / groupe

Prochaine session

Nous contacter

Lieu : Toulouse et sa périphérie

Session sur-mesure possible

Objectifs

- Connaître les conditions d'approche dans la ZONE DE TRAVAIL et les limites
- Savoir reconnaître les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Savoir utiliser un outillage adapté
- Savoir mettre en sécurité un circuit
- Savoir effectuer un remplacement de fusible, lampe ou accessoire en sécurité
- Savoir effectuer un raccordement hors tension en ayant analysé les risques

www.lesclesdelagestion.fr

Programme détaillé

1/ Module tronc commun (TC1)

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- L'HABILITATION : Principe, symboles
- Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

2/ Module Intervention de remplacement et raccordement en BT (BS)

- Les limites de l'habilitation BS,
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT,
- Les moyens de protection individuelle,
- Les séquences de mise en sécurité d'un circuit,
- Les mesures de prévention lors d'une intervention,
- Les documents utilisables,
- Les procédures de remplacement et de raccordement.

3/ Contrôle théorique et pratique des connaissances

4/ Validation

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard des contrôles de connaissances théoriques et pratiques.

Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin

07 68 40 08 95

nweckerlin@lesclesdelagestion.fr



les clés de la gestion
FORMATIONS